

Le mag'

de la CdC Latitude Nord Gironde

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC
LARUSCADE • MARCENAI • MARSAS • SAINT MARIENS •
SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

12
22

Espace France Services

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

DOSSIER

// SOCIAL

Un nouveau contrat social qui voit grand

PAGE 6



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito



Éric Happert
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

La CdC toujours plus proche de vous en 2023

La Communauté de Communes a signé en novembre 2022 une convention essentielle avec la Caisse d'Allocation Familiale (Caf). Essentielle à deux titres : d'abord, elle conforte et prolonge le soutien que cet important mais discret organisme apporte à nos structures de l'enfance, mais surtout elle éclaire différemment le paysage social de nos habitants.

Avant cette signature et pendant une grosse année, la Caf en collaboration avec les services de la CDC a animé des groupes de travail portant sur des thèmes comme la jeunesse, l'habitat ou la santé pour connaître les besoins de nos concitoyens.

En confrontant aux conclusions de ces groupes les possibilités de participation qui existent dans nos communes et nos associations, nous avons construit avec la Caf un projet social pour notre territoire. Le soutien plus large que nous pourrions offrir aux familles révélera une meilleure cohésion du territoire et des actions possibles au-delà du cadre d'une commune ou d'une institution ainsi qu'une citoyenneté affirmée.

Le travail parallèle auprès de la jeunesse, en particulier avec l'étroite collaboration des collègues de notre territoire, l'engagement des bibliothèques, la prise en compte des clubs sportifs, sont autant de briques qui participeront à la construction de notre maison territoriale.

S'intégreront dans les 44 actions qui structurent cette Convention, les services existants comme le transport à la demande, le portage de repas, l'aide aux petits travaux.

Notre Chai 2.0 propose des ateliers d'initiation numérique, le Service Technique Commun offre aux jardiniers amateurs une expérimentation de broyage pour améliorer la qualité de leur sol.

Cette Convention Territoriale Globale, en s'associant avec les services déjà proposés par la CDC, améliorera le quotidien de toutes les familles de Latitude Nord Gironde.

Lt



Sommaire

TEMPS FORTS 3

BRÈVES 4

DOSSIER 6

Un nouveau contrat social qui voit grand



MOBILITÉS 10

CULTURE 11

ENVIRONNEMENT 12

ÉCONOMIE 13

FINANCES 14

URBANISME 16

PAROLE D'ACTEUR 17

ASSOCIATIONS 18

AGENDA / TRIBUNE LIBRE 19

Le Journal n°45 - décembre 2022

Directeur de la publication : Éric Happert. Comité de Rédaction : Éric Happert, Bruno Alix, Marie Beck, Didier Bernard, Bastien Chamailard, Cécile Chevrier, Muriel Fradon, Emilien Pouit, Alain Renard. Crédit photos : Corinne Couette, CdC Latitude Nord Gironde, Bo amstrup, Adobe Stock. Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin. Tél. 05 57 58 98 87. Réalisation et rédaction : Agence KA2. Imprimé par Laplante sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



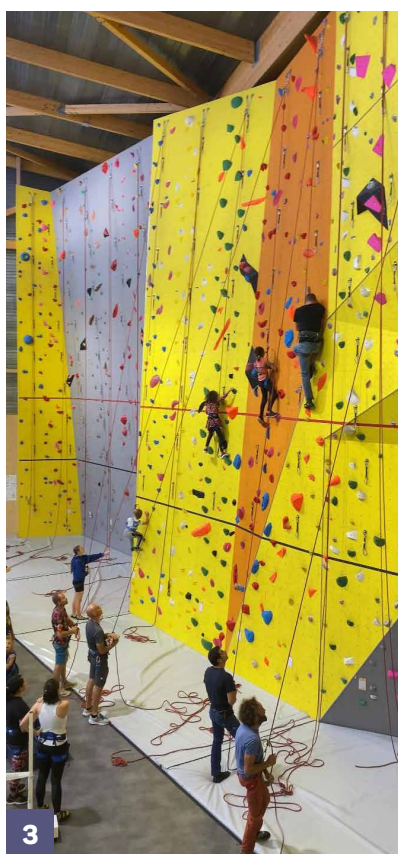
1 Conte dessiné au bord de la rivière

De mars à octobre, les associations de découverte et de protection de l'environnement organisent en partenariat avec l'office de tourisme, des balades en immersion dans la nature. Dans ce cadre, une sortie au Moulin de Charlot à Marcenais a eu lieu le 29 juillet. Animée par la Fédération de pêche de la Gironde, cette balade à la découverte de la faune et de la flore locales s'est terminée par un conte dessiné. Une conteuse et une illustratrice de la compagnie « Paroles et pinceaux » ont raconté et illustré en direct l'histoire d'une famille de pêcheurs au fil des générations.



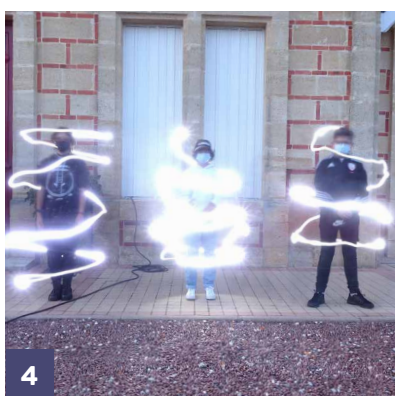
2 Les élus sensibilisés au changement climatique

Lancé en juillet dernier, le plan Climat Air Énergie Territorial se concrétise. Le 8 novembre, les maires des douze communes et les délégués à l'aménagement du territoire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes pour participer à une réunion de sensibilisation sur les liens de cause à effet entre les activités humaines et le changement climatique. À l'issue de la réunion animée par le bureau d'étude Nepsen et le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde a été dressée une fresque de l'évolution climatique au fil des années. Instructif !



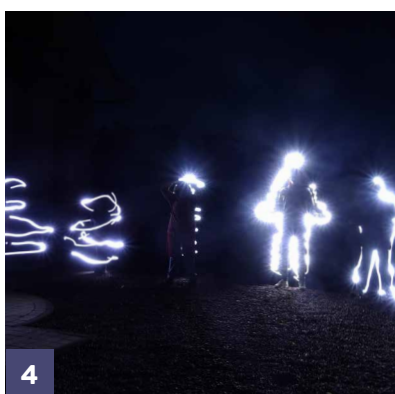
3 Le sport accessibles à tous

Samedi 15 octobre, lors de la journée Handivalid' mise en place par le Département, des associations sportives de Haute-Gironde ont proposé aux personnes en situation de handicap, des initiations à la pratique du BMX, du bi cross, de l'escalade et des arts martiaux. Les sessions se sont déroulées dans la salle de sport du collège de Marsas.



4 600 personnes rassemblées pour la 17^{ème} nuit des étoiles

Organisée par Latitude Nord Gironde, la Nuit des Étoiles a rassemblé 600 personnes le 6 août dernier sous le ciel étoilé de Saint-Vivien-de-Blaye. Les associations Imaginarium et Astronomie Gironde 33, ainsi que Cap Sciences ont proposé des ateliers et des conférences, pendant que le comité des fêtes de la commune gérait la buvette. La manifestation gratuite s'est prolongée tard dans la nuit.





27 jeunes formés aux métiers de l'animation

Ils ont entre 17 et 25 ans et sont tous originaires de Haute-Gironde. Du 30 octobre au 6 novembre, 27 jeunes ont suivi une formation BAFA à Saint-Christoly-de-Blaye. Leur diplôme nécessite également des stages pratiques : ils seront réalisés dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire. Les Communautés de Communes de Haute-Gironde, en partenariat avec la mission locale, ont négocié ensemble un tarif préférentiel auprès de l'organisme de formation. Par ailleurs, les jeunes encore scolarisés ont droit à une aide financière de 100 € attribuée par la CCLNG, pour financer ce cursus. Les jeunes de la mission locale ont peu à déboursier puisque le coût est pris en charge en grande partie par le Fonds départemental d'aide aux jeunes.

Formés sur le territoire, ces jeunes pourront intégrer les équipes d'animation des ALSH et ainsi se forger une expérience professionnelle. Des talents locaux qui constituent un vivier d'emploi sur le territoire !



RER Métropolitain : une concrétisation en cours

Le 19 octobre dernier, une réunion de concertation avec les habitants sur le projet de RER Métropolitain a été organisée à la Salle des fêtes de Saint-Yzan-de-Soudiac par la SNCF, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole, qui portent ce projet. Cet événement a été l'occasion d'informer le public sur les aménagements ferroviaires nécessaires à la mise en place de l'une des trois lignes du RER Métropolitain, qui reliera Saint-Yzan-de-Soudiac à Langon, via Bordeaux Saint-Jean. À terme, cette ligne devrait proposer un train chaque jour de la semaine, toutes les demi-heures.

Inscriptions dans les ALSH : bienvenue sur « Portail Famille »

Pour faciliter le quotidien des parents et simplifier les procédures d'inscription dans les ALSH, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde met en place un nouveau portail famille. Un dossier initial d'inscription est nécessaire ; les parents pourront ensuite se connecter 7j/7 et 24h/24 et visualiser en temps réel les places disponibles, jusqu'au dernier moment. Ce portail sera mis en ligne dès le 1^{er} janvier.

Rendez-vous sur : www.mon-portail-famille.fr





Saint-Savin : les locaux techniques remis à neuf

Depuis 2018, les services techniques de huit communes sont mutualisés et relèvent de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde. À Saint-Savin, le nombre des agents techniques est passé de 7 à 12 et les locaux techniques sont devenus trop petits. Des travaux de remise aux normes et d'agrandissement des vestiaires, des sanitaires et de la salle de repas seront donc entrepris en janvier 2023. À proximité, un hangar de 250 m² sera construit pour entreposer le matériel et les véhicules techniques. Le budget des travaux est estimé à 240 000 € HT. Ils sont financés par la Communauté de Communes et devraient durer 5 mois.



Les bibliothécaires à la rencontre des collégiens

À la demande du collège Val de Saye de Saint-Yzan-de-Soudiac, le réseau intercommunal des bibliothèques, piloté par Latitude Nord Gironde, a noué un partenariat avec l'établissement. L'objectif ? Faire connaître les bibliothèques aux adolescents. En novembre, les bibliothécaires de Saint-Yzan-de-Soudiac, de Saint-Savin, de Saint-Mariens, et de Civrac-de-Blaye sont venues à la rencontre des quatrièmes. Elles ont aussi apporté des ouvrages de leur fond pour une mise en avant au CDI du collège. Ils pourront ainsi être lus par les jeunes, durant le quart d'heure de lecture.



Latitude Nord Gironde, labellisée 100 % Éducation Artistique et Culturelle

Aller voir des spectacles vivants, rencontrer les artistes, suivre des ateliers de pratique artistique notamment dans les écoles de la CdC : depuis 2017, Latitude Nord Gironde orchestre des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle avec « Le Champ de Foire » de Saint-André-de-Cubzac, dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle « Les traversées imaginaires ». 650 enfants en ont bénéficié l'an dernier. Cet engagement, qui va se poursuivre et se développer, vient d'être récompensé : la Communauté de Communes fait partie des 16 collectivités de Nouvelle-Aquitaine à recevoir le label délivré par l'État « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » !

Actes d'urbanisme : un nouveau service en ligne



Centre instructeur auprès de 10 communes sur les 12 que compte la Communauté de Communes, Latitude Nord Gironde instruit les permis de construire. Depuis le mois de novembre, architectes, particuliers et entreprises peuvent déposer tous leurs dossiers en ligne, sans se déplacer, sans imprimer et sans attendre les horaires d'ouverture. La dématérialisation c'est simple, efficace et bon pour l'environnement !

Renseignements : www.cclng.fr

Un nouveau contrat social qui voit grand

Officiellement signée le 15 novembre dernier, la nouvelle Convention Territoriale Globale qui lie la Communauté de communes et la Caisse d'Allocations Familiales, intègre désormais l'ensemble des besoins des habitants. La santé, la jeunesse, le logement... : une vaste concertation menée avec la population depuis un an, a permis de faire émerger les attentes des habitants et de co-construire un plan d'actions.

Espace France

Centre Interco
d'Action S

Le partenariat entre la Communauté de Communes et la Caf, l'un de ses principaux financeurs sur tous les services Enfance/jeunesse, notamment, évolue. « Depuis les années 2000 », explique Marie-Édith Jeannerot, Directrice Enfance Jeunesse et Sport, « les CdC et les Caf étaient liées par un contrat enfance/jeunesse plutôt administratif et financier. La Communauté de Communes s'engageait sur des services à offrir aux familles et la Caf sur un montant de cofinancement. Aujourd'hui, cette dernière demande une prise en compte globale des besoins des familles (logement, médiation familiale...). » Pour mieux les connaître, la Communauté de Communes a donc ouvert une concertation de plusieurs mois auprès de tous les acteurs du territoire.

Pour les habitants, par les habitants



Plus de 400 réponses
à l'enquête numérique
et papier lancée en mars
dernier sur les besoins
du territoire



Des entretiens
qualitatifs menés
par une intervenante
spécialisée



**Des groupes de
travail thématiques
diversifiés :**
élus, techniciens,
associations, entreprises,
partenaires et habitants

QU'EN PENSENT LES ÉLUS ?



**« De nouveaux services
pour une population qui
change et augmente »**

« Le travail partenarial entrepris autour des besoins sociaux du territoire est riche d'enseignements : il fait apparaître la pertinence des services existants, mais aussi le besoin de nouveaux pour une population qui change et qui augmente. Besoin d'une offre pour la jeunesse, de soutien à la parentalité, de logements accessibles à toutes les étapes de la vie, d'aide à domicile pour les seniors, d'accueil d'urgence pour les victimes de violences familiales... En partenariat avec la Caf que nous remercions pour son aide financière et technique, la CTG constitue une véritable feuille de route sociale pour les années qui viennent. »

Jean-Pierre Domens,
vice-président aux Affaires Sociales
et Maire de Saint-Vivien-de-Blaye

Que demandent les habitants ?



L'animation de la **vie locale**



L'**accès** aux droits



Une parentalité **épanouie**



Un accès aux soins **plus facile**



Un habitat digne selon les
trajectoires de vie



Plus de soutien à l'insertion
et à l'emploi sur le territoire

LA CTG EN BREF

Signée entre la Communauté de Communes et la Caf pour 5 ans, la convention territoriale globale définit les grands axes de la politique sociale de la Communauté de Communes, établit un plan d'actions et précise les modalités de l'accompagnement technique et financier de la Caf.

Six communes partenaires de la Caf sur des services périscolaires sont également signataires de cette convention (Cavignac, Cézac, Civrac de Blaye, Laruscade, Saint Savin, Saint Yzan).



Ce qui est inscrit dans la Convention 2022-2026



Le développement d'une politique en **faveur de la jeunesse**

- **Recrutement d'un Chargé de Mission Jeunesse** qui interviendra auprès des jeunes du territoire et leur proposera des animations
- **Création d'un accueil** itinérant pour répondre aux difficultés de mobilité des plus de 12 ans
- **Des relations renforcées** avec les collèges



Coordonner la communication sur le territoire et **ouvrir** les services à la population

- **Communication** sur les services existants sur le territoire de la CCLNG
- **Élaboration d'outils de communication** communs à la CDC et à ses communes



Dynamiser la vie sociale et **renforcer** la coopération des acteurs du territoire

- **Implication des habitants** dans l'animation de la vie locale
- **Création** d'un répertoire et d'un forum intercommunal des associations



Adapter nos services aux besoins des familles **pour améliorer** leur cadre de vie

- **Création d'un nouvel accueil** de loisirs et mise en place du Portail Famille pour les réservations
- **Soutien à la parentalité** au-delà de la petite enfance sous la forme de café des parents, d'ateliers ou d'accompagnement à la scolarité
- **Formation des professionnels** à la communication non violente
- **Développement** de projets d'habitat mixtes et **sensibilisation** aux habitats alternatifs



Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

- **Renforcement de l'inclusion** à l'école et dans les accueils de loisirs
- **Augmentation** du nombre de logements d'urgence
- **Organisation de rencontres** autour de l'accès aux droits
- **Accompagnement et relogement** des personnes en situation de mal logement/précarité, mise en œuvre du permis de louer et étude sur le taux de logements vacants sur le territoire
- **Création d'une carte** des services de santé à destination de la population



Eric Happert, Président de la CCLNG et Christine Mansiet, Directrice de la Caf Gironde, lors de la signature de la convention CTG le 15 novembre dernier.

Regards croisés sur la CTG



- **Pierre Roussel, vice-président Enfance Jeunesse et élu de Cavignac, le constate tous les jours : sur un territoire attractif qui accueille de nouvelles familles, la demande de services ne cesse d'augmenter.**

« L'élaboration de la Convention nous a permis de rencontrer tous les acteurs du territoire, de les écouter sur ce qui fonctionne bien, ce qui manque ou doit être amélioré, puis de construire avec eux un projet partagé et concret. Ainsi, le recrutement d'un coordinateur Jeunesse est lancé et nous devrions pouvoir très vite faire de nouvelles propositions aux 13/25 ans. La concertation a aussi mis en avant la richesse associative du territoire, une richesse sur laquelle nous nous appuierons pour maintenir cette dynamique de projets partagés. »

- **Olivier Clément, habitant de Saint-Yzan-de-Soudiac, a immédiatement répondu au questionnaire en ligne lancé par la Communauté de Communes en mars dernier et, à la fin de l'enquête, a cliqué sur « participer à la concertation ».**

« Les thèmes abordés m'intéressaient, surtout l'animation de la vie locale et l'accès aux droits, car ils concernent notre vie de tous les jours », explique-t-il.

« Mais, plus globalement, j'ai une vraie envie citoyenne de participer au débat public et suis persuadé que la voix des habitants porte loin. Nous aussi nous pouvons être acteurs de notre territoire. »



Quelques jours plus tard, il est invité aux premiers ateliers de concertation.

« Des élus, des associations, des partenaires institutionnels et des habitants étaient présents. C'était particulièrement intéressant de croiser des points de vue différents dans un climat ouvert et bienveillant. Les habitants ont pu faire remonter des besoins, signaler des dysfonctionnements ou faire des propositions. Beaucoup ont été retenues, comme le passage du bus numérique dans les communes au plus près des habitants ou la création de points d'information aux droits dans les médiathèques. »



- **Jérôme Cazeaux, conseiller territorial à la CAF se réjouit de cette nouvelle démarche de projet partagé.**

« La convention permet à la CAF de déployer de manière lisible et coordonnée l'ensemble de ses politiques de soutien à l'enfance et à la jeunesse,



mais aussi à la parentalité, au logement, à l'inclusion ou au handicap. Surtout, elle permet de construire en concertation et

au plus près des habitants, un véritable projet social de territoire. Élus, associations, habitants, partenaires institutionnels, les ateliers ont été riches d'échanges libres et constructifs. Ils ont aussi permis à chacun de mieux connaître les autres acteurs du territoire. Au final, le diagnostic a été partagé et le plan d'action co-construit. La démarche est innovante et c'est une belle réussite. »

La Caf s'y est aussi engagée : la Convention est un outil souple qui peut être réajustée au fur et à mesure des besoins.

- **Caroline Dénoyer, Principale du collège du Val de Saye de Saint-Yzan-de-Soudiac en est convaincue.**

« Après 2 ans de Covid et un réel impact sur la santé mentale des jeunes, il est plus que jamais fondamental que nous travaillions ensemble. Les jeunes ont besoin d'adultes solides, de valeurs fortes, de lisibilité sur leur territoire pour bien grandir et trouver leur place. Le collège est donc ouvert à toutes les propositions partenariales : nous avons été associés à Jeunes en D'stress via des interventions au collège et une invitation à se retrouver tous ensemble autour de l'inauguration du skate-park. Nous avons reçu un spectacle du TNBA grâce à la Communauté de Communes, nous travaillons avec



les bibliothèques du réseau pour notre opération « plaisir de lire ». Nous avons donc participé avec beaucoup de motivation aux ateliers et aux échanges autour de

la CTG et attendons avec intérêt l'arrivée d'un animateur jeunesse sur le territoire pour renforcer les liens avec les jeunes. »



La mobilité sans freins

Pour ceux qui n'ont pas de voiture, qui ne savent ou ne peuvent pas conduire, la Communauté de Communes propose un service de transport à la demande depuis plusieurs années. À partir de 2023, elle élargit le périmètre aux territoires voisins et met en place un tarif solidaire pour les plus fragiles.

La Communauté de Communes a laissé à la Région la compétence sur les transports, mais via le Centre Intercommunal d'Action Sociale, elle continuera à assurer la gestion du service pour tous ceux qui n'ont pas d'autre solution de mobilité : c'est une solution sur mesure !
« À partir de 2023, le service s'élargit aux territoires voisins », annonce Pierre Heureude, chargé de mission urbanisme – aménagement de l'espace. « Il sera désormais possible d'aller jusqu'aux hôpitaux de Bordeaux, Blaye, Jonzac ou Libourne, de rejoindre le centre de formation de Reignac ou de profiter des gares et services de Saint-André, Pugnac, Berson, Bourg ou Montendre ». Et le prix du trajet ne pourra plus être un frein.

Un nouveau tarif solidaire

Pour que tout le monde ait accès au transport à la demande, un tarif solidaire sera mis en place à partir de janvier. Pour en bénéficier, les habitants doivent en faire la demande auprès du CIAS qui étudiera la situation et leurs revenus.



IL TÉMOIGNE

« Pour ma fille, c'est la clé de l'autonomie »

Tous les matins et tous les soirs, Lolita Lepas utilise le transport à la demande. « En situation de handicap, Lolita travaille à l'ESAT de Braud-et-Saint-Louis », explique son père. « Une voiture vient la chercher chez nous et la dépose à Saint-Savin à l'arrêt du bus vers l'ESAT. Idem, le soir. Sa mère et moi travaillons et nous ne pouvons pas l'emmener. Cette solution lui permet d'avoir une activité professionnelle, mais aussi de gagner en autonomie et de créer des liens en dehors de la famille. Pour un prix vraiment accessible ! Le budget pour un taxi privé s'élève à presque 700 €. Avec le service de la Communauté de Communes, elle paie 4,10 € par jour. »

En pratique :

Le transport à la demande pour qui ?

- Pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les personnes de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- Pour les personnes en insertion professionnelle
- Pour les personnes en situation de précarité
- Pour les personnes qui n'ont pas de solution de transport (sous conditions)

Comment ça marche ?

- Faire établir une carte dans votre mairie
- Réserver vos trajets par téléphone au plus tard la veille avant 18h
- Du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h, une voiture passe vous chercher à domicile et vous ramène chez vous

Combien ça coûte ?

2,30 € le trajet
4,10 € l'aller-retour



Numérique : des ateliers pour devenir autonome

Depuis novembre, les ateliers « Informatique » ont repris dans les bibliothèques du territoire. Besoin de comprendre comment fonctionne un ordinateur, d'appivoiser souris et logiciels ? C'est gratuit, près de chez vous et ouvert à tous !

Q uatre ateliers d'1h30 sur un mois, 7 personnes maximum et un objectif : acquérir les bases du maniement d'un ordinateur.

Entre le 9 novembre et le 8 avril, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde relance 8 sessions d'ateliers autour de l'informatique. Accueillis dans les différentes bibliothèques de son territoire, ces séances sont encadrées par l'animateur numérique du chai 2.0. Et, c'est nouveau cette année, la Communauté de Communes laisse à disposition des ordinateurs portables pour venir s'entraîner entre deux ateliers.

« J'ai enfin compris ce qu'était cet arobase »

Habitante de Saint-Savin où elle gère aussi les comptes du club de scrabble, Monique Fontaine s'est vite trouvée démunie face

à la montée en puissance du numérique : « *Le suivi de la consommation d'électricité, l'accès aux comptes bancaires, une demande d'acte d'état civil ou l'envoi à la Préfecture d'un compte-rendu d'assemblée générale : tout passe par Internet maintenant* », regrette-t-elle un peu. « *Jusqu'ici je demandais de l'aide à ma fille, mais pour être autonome et plus à l'aise, j'ai participé aux ateliers « premiers clics » avant l'été.* » Avec beaucoup de profit ! « *J'ai enfin compris ce qu'était cet arobase dont tout le monde parle, j'ai découvert les fonctionnalités des touches du clavier et appris à retrouver un document sur mon « bureau ».* Dans une ambiance très sympathique et au sein d'un petit groupe, j'ai aussi pu poser toutes les questions qui me bloquaient et évoquer mes difficultés numériques personnelles. C'était vraiment pédagogique et adapté à mes besoins ! »

Pour consolider ses nouvelles compétences, Monique Fontaine s'est d'ores et déjà inscrite à la prochaine session.

Les prochaines sessions en 2023



- **Du 8 au 27 janvier :**
le vendredi de 9h30 à 11h
Bibliothèque de Laruscade
05 57 68 57 92
- **Du 10 au 31 janvier :**
le mardi de 10h15 à 11h45
Bibliothèque de Cézac
05 57 68 19 68
- **Du 12 janvier au 2 février :**
le jeudi de 15h30 à 17h
Bibliothèque de Saint-Savin
09 71 29 53 47
- **Du 21 février au 14 mars :**
le mardi de 14h30 à 16h
Bibliothèque de Donnezac
05 57 32 45 76
- **Du 3 au 24 mars :**
le vendredi de 10h à 11h30
Bibliothèque de Saint-Yzan-de-Soudiac
09 61 34 75 17
- **Du 16 mars au 6 avril :**
le jeudi de 14h à 15h30
Médiathèque de Saint-Mariens
05 57 32 27 85

INFOS PRATIQUES

Vous souhaitez vous inscrire ?
Contactez directement la bibliothèque de votre choix.

Besoin de plus d'informations ?
Contactez le Centre Intercommunal d'Action Culturelle
05 57 58 67 18

Au jardin, c'est la saison du broyage

Avant l'hiver, la taille des arbres commence dans les jardins. Pour limiter les transports de déchets verts et disposer d'un amendement naturel pour votre jardin, avez-vous pensé à broyer les branchages ? En 2023, la Communauté de Communes vous poursuit l'expérimentation du broyage des branches à domicile, sur 6 communes.

Soutenu par l'ADEME, le service expérimental de broyage à domicile a repris son activité depuis quelques semaines : « Entre le 1^{er} novembre et le 15 avril », rappelle Anthony Mornon, responsable des services techniques, « sur rendez-vous fixé avec l'habitant, nous venons broyer ses branches à domicile. Nous lui expliquons aussi comment valoriser le broyat dans le jardin et laissons un guide d'information. La saison 2022 démarre plutôt bien, ceux qui connaissent le service nous rappellent et nous notons une hausse sensible des nouvelles demandes par rapport à l'année dernière. » **Le service fonctionne sur 6 communes volontaires : Cubnezais, Donnezac, Laruscade, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac.**

IL TÉMOIGNE



« Ce ne sont pas des déchets ! »

« L'herbe coupée, les feuilles, les branches ne sont pas des déchets. Bien au contraire ! Une fois broyés ou mulchés*, les végétaux sont de précieux alliés pour nourrir et protéger le jardin. Il faut revenir à des pratiques horticoles pleines de bon sens, voire recomposer nos jardins et choisir des plantations moins gourmandes en eau et des haies d'essences locales moins pourvoyeuses de « déchets verts. »

Florian Dumas, vice-Président en charge des Services Techniques, de la Voirie et de l'Assainissement Non Collectif

En pratique :

Pour faire broyer vos branches (diamètre maximum : 10 cm) : laissez vos coordonnées dans votre mairie et le service de broyage vous contactera pour prendre rendez-vous.

En 2021 :

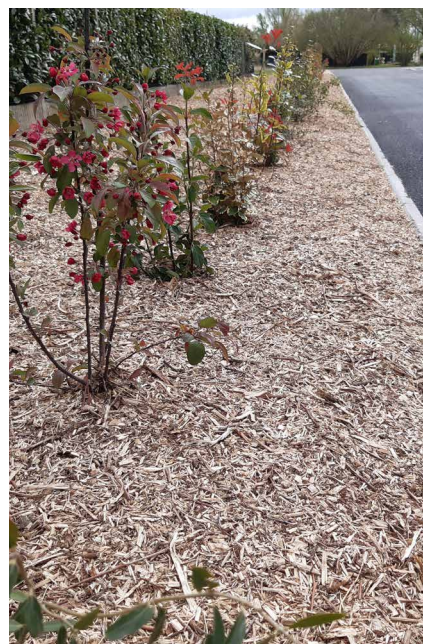
-  **16** interventions
-  **44h** de travail
-  **85m³** de branches broyées

Le poids des déchets verts :

-  **24 000 tonnes/an**** sur le territoire
-  Coût de transport et de traitement : **3 millions d'euros**

*le mulch est un autre terme pour dire « paillage »

**chiffres Smicval



Le broyage, une pratique courante aux espaces verts

Les branches et branchages élagués dans les communes gérées par le service technique mutualisé sont aujourd'hui systématiquement broyés. Le broyat est utilisé en pieds d'arbres, d'arbustes et de massifs pour amender le sol, le protéger et limiter la pousse d'herbes indésirables.

Avec le broyat, je fais quoi ?

- **Je composte** : en tas au fond du jardin ou dans un composteur, en alternance avec des matières vertes (tontes, restes alimentaires...), le broyat et les feuilles apportent le carbone nécessaire au compost.
- **Je paille** : au pied des plantes, le broyat constitue un tapis protecteur pour les cultures maraîchères, les plates-bandes de fleurs et les arbustes. Il nourrit le sol, le protège du froid, retient l'humidité et empêche d'autres plantes de s'installer.



La filière « dirigeables » prête à prendre son envol

À Laruscade, autour de Flying Whales, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde entame les démarches pour la création d'une Zone d'Activités Économiques dédiée à la filière « dirigeables ». Solution innovante pour décarboner le fret, ce projet valorise le territoire et créera des emplois locaux.

Avec le soutien de la Région, Laruscade accueillera bientôt une zone d'activités hors-normes où seront notamment fabriqués des ballons dirigeables : une première mondiale depuis la grande époque des aérostats au milieu du XX^{ème} siècle ! Ceux-ci seront capables de transporter jusqu'à 60 tonnes de fret, du bois, des pales d'éolienne ou des hôpitaux mobiles vers des régions inaccessibles... Et sans polluer. D'ici là, 2 ans de démarches et de travaux attendent la Communauté de Communes qui porte la maîtrise d'ouvrage, en coopération avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

La concertation à chaque étape

Après avoir fait part de ses intentions et défini le projet, la Communauté de Communes ouvre une première concertation début 2023 : « Elle devra permettre au public d'accéder aux informations et de s'exprimer sur le projet », explique Lise Bourdon, chargée de développement économique. « Un dossier de concertation sera mis à la disposition du public dans chacune des mairies concernées, à la Communauté de Communes et en ligne sur son site Internet où une page interactive sera ouverte. » En plus de la participation en ligne, les habitants seront invités à deux réunions publiques et à des ateliers sur les thématiques du cadre de vie et de l'emploi.

ELLE TÉMOIGNE



Quelle belle image de marque pour notre territoire !

« Accueillir une filière « dirigeables » est une magnifique opportunité pour notre territoire. Nous avons besoin d'industries, nous avons besoin d'emplois qualifiés que nos habitants trouvent majoritairement dans la métropole. Autour d'un fleuron de l'aéronautique, ce projet porteur d'innovation, d'activités et d'emplois, est l'occasion d'inverser la tendance ! Nous pouvons nous réjouir d'accueillir un tel projet aujourd'hui, d'autant plus que nous travaillons à la naissance d'une filière d'avenir qui contribuera à réduire l'empreinte écologique du fret. »

Brigitte Misiak, vice-Présidente en charge du développement économique

Le futur parc d'activités en chiffres



75 hectares dont :
• **36,5 hectares** non-imperméabilisés pour l'aérodrome

- **24,5 hectares** de zones naturelles
- **10,5 hectares** pour les entreprises de la filière
- **3,5 hectares** de voiries et réseaux



Un budget entre **17 et 20 millions d'euros**

Les habitants seront invités à deux réunions publiques et à des ateliers de concertation



La CCLNG, partenaire financier des communes

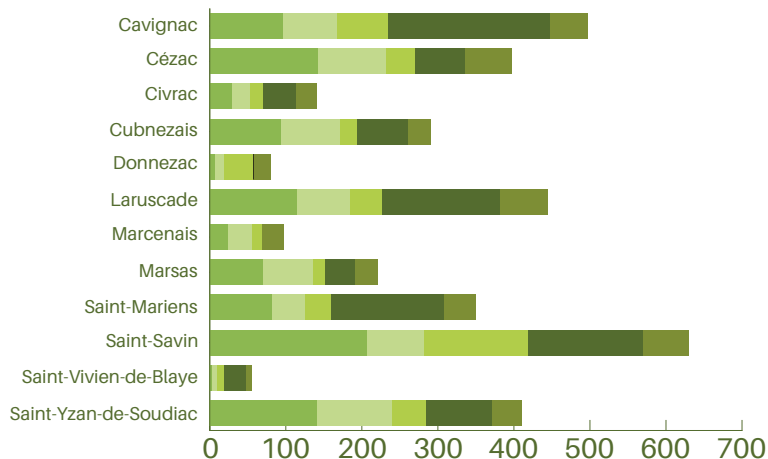
Via les fonds de concours, la Communauté de Communes apporte une aide financière directe aux communes qui la composent. Bien au-delà, elle crée, finance et gère des équipements et services de la vie quotidienne, de la crèche au grand-âge, que chaque commune, seule, ne pourrait pas offrir à ses habitants. Ainsi, mutualiser les moyens profite à chaque habitant !

Depuis 2021 et jusqu'en 2023, le Conseil communautaire accorde des financements aux communes de son territoire pour faciliter des investissements en matière d'accessibilité, de mobilité douce, d'aménagement des centres bourgs et des espaces publics. « L'objectif est clair : sur ces 3 années, chacune des douze communes va bénéficier d'un fond de concours de la CCLNG », résume Michaël Tourneur, Directeur général adjoint des services. Les montants attribués à la commune vont de 10 000 € minimum jusqu'à 19 488 € selon des critères dont ceux de l'effort fiscal ou « la participation » communautaire (administration du droit des sols, service technique commun, équipements sportifs mutualisés).

Le même niveau de services pour tous les habitants du territoire

Crèches, stades, bibliothèques, la Communauté de Communes a maillé l'ensemble de son territoire de services aux administrés. Quel que soit leur commune de résidence et son niveau de cofinancement de l'équipement ou du service concerné : les habitants ont accès aux mêmes prestations et aux mêmes équipements.

Nombre d'habitants par commune bénéficiaires des services de la CdC



- Équipements sportifs mutualisés (adhérents asso)
- Enfance Jeunesse (MPE, micro-crèche, halte garderie, ALSH, etc.)
- Social (portage repas à domicile et transport à la demande)
- Instructions d'urbanisme (nombres d'actes)
- Autres (aides logements, numérique, culture, tourisme)



Les communes bénéficiaires des fonds de concours en 2022

- **Cavignac** : déplacements doux et réseaux d'eaux pluviales
- **Civrac** : travaux à l'école
- **Cézac** : réalisation d'un city stade
- **Marsas** : création d'une voie douce le long de la RD 142 avec connexion à la RD 18 qui donne accès au collège
- **Saint-Vivien** : toiture de la mairie et aménagement de l'aire de jeux



Le budget
« Fonds de concours »
170 000 €

IL TÉMOIGNE



« Un partenaire financier incontournable »

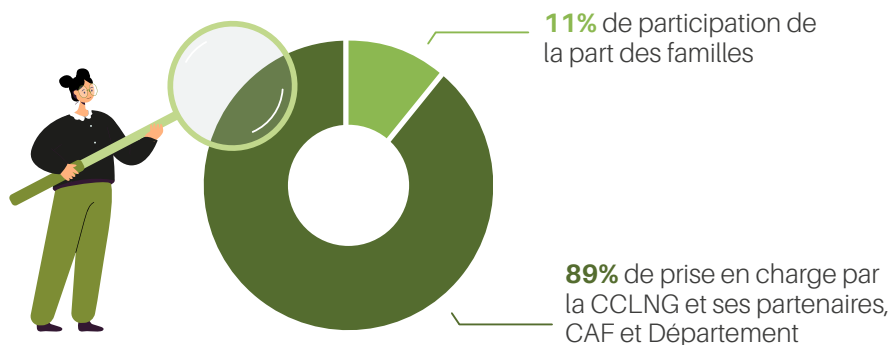
« Via les fonds de concours qui aident directement les communes à réaliser certains projets, via la construction d'équipements publics ou la création de nouveaux services, la CDC est un partenaire financier important pour les communes. Elle veille aussi à ce que les fonds accordés servent des intérêts intercommunaux et bénéficient équitablement à tous les habitants et à tout le territoire »

Éric Happert, Président de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde

Un soutien financier

1 Aux habitants

Le taux de participation des familles aux **coûts des services enfance-jeunesse** (Maison de la petite enfance, crèche, accueil de loisirs, LAEP...).



2 Au territoire

• Un service informatique gratuit pour les communes !

La CCLNG finance le service mutualisé mis à disposition des communes et de leurs écoles. Cette mutualisation leur permet de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement.



256 interventions en 2021



46 000 €, dont le coût du poste de l'agent informatique mis à disposition par Gironde Numérique (**25 000 €**)

• Fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Depuis 2017, la compétence « **fonctionnement du SDIS** » financée par les communes pour un montant de **245 000 €** l'est dorénavant par la CCLNG à hauteur de **262 000 €**.



Elle verse une contribution volontaire au SDIS de **46 000 €** pour satisfaire à ses charges croissantes, auquel s'ajoute le différentiel de **17 000 €**.



De ce fait, la contribution annuelle de la CCLNG au SDIS pour un total de **63 000 €**.

• Les aides aux associations d'intérêt communautaire en 2022



8 associations pour **24 300 €**



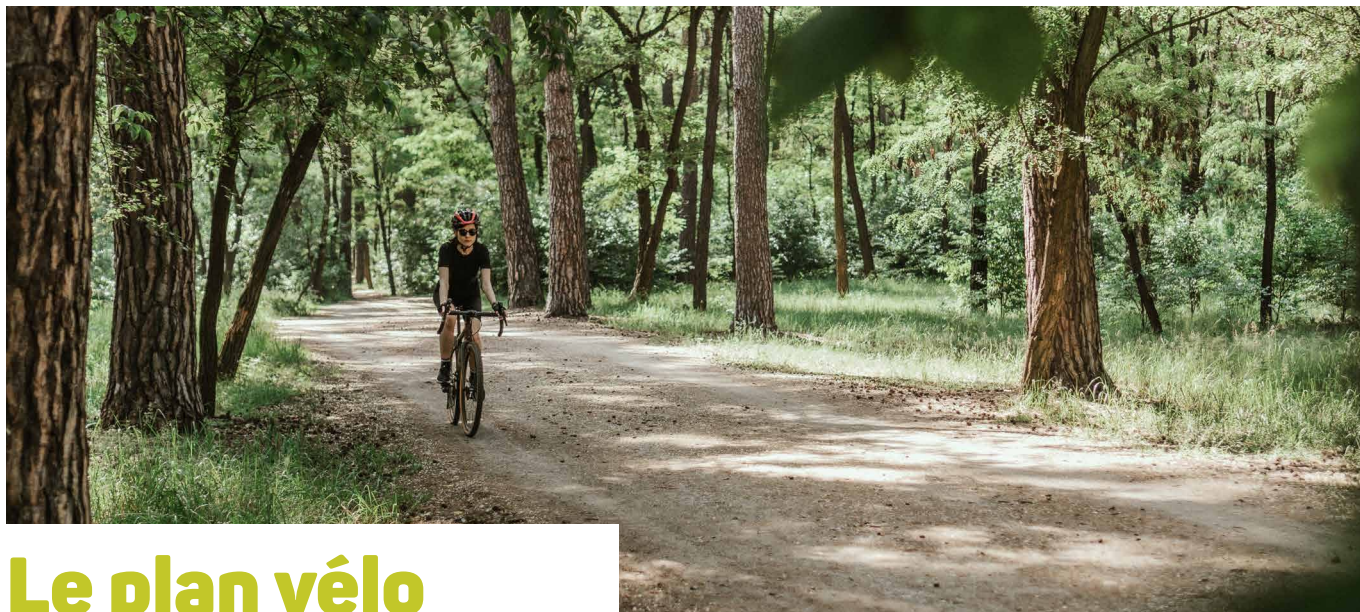
Chèques musique à destination des familles pour les 3 écoles de Musique (**65 000 €**)



10 associations sportives et manifestations tout public d'intérêt communautaire : **16 850 €**

Sans nouvelles taxes !

Le développement des services n'a pas été répercuté sur les taux d'imposition des entreprises et des habitants. Il est financé par **l'optimisation des dotations de l'État** qui récompense la mutualisation de services et de moyens entre les communes et la CCLNG, mais aussi par **la dynamique économique territoriale**.



Le plan vélo sur la bonne voie

Lauréate d'un appel à projets lancé par l'ADEME pour promouvoir la pratique du vélo, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde travaille à l'élaboration de sa stratégie cyclable. Première étape : recueillir les besoins des habitants.

Le futur plan vélo repose sur une vaste enquête menée auprès des habitants pour connaître leurs pratiques, leurs besoins et les freins à l'utilisation du vélo. Entre septembre et octobre dernier, plus de 400 personnes se sont exprimées en ligne sur le sujet qui a aussi fait salle comble tout récemment lors de la réunion publique de restitution de l'enquête. Le travail d'étude va se poursuivre jusqu'à l'été 2023, date à laquelle le plan vélo devrait être approuvé par le Conseil Communautaire. Les principaux itinéraires cyclables mais aussi les infrastructures pour réparer ou stationner son vélo, seront alors définis et chiffrés avec les modalités d'aides aux communes et les cofinancements des partenaires.

Un plan en plusieurs étapes

- **Le diagnostic** : Où en est-on aujourd'hui ? Quelle offre cyclable sur le territoire ? De quoi ont besoin les habitants ? Où sont les freins à la pratique du vélo ?
- **Les enjeux et la stratégie** seront définis à partir de l'étude de différents scénarios d'itinéraires cyclables.
- **Le choix d'un scénario** sera arrêté et celui-ci décliné de manière opérationnelle avec, pour chaque tronçon cyclable, sa localisation, son coût, ses conditions d'entretien, ses connexions avec d'autres modes de transport, sa signalétique...

« Le travail d'étude va se poursuivre jusqu'à l'été 2023 »

IL TÉMOIGNE



Le vélo répond d'abord aux besoins de mobilité

« Au cœur de l'actualité, le plan vélo est l'un des outils qui doit contribuer à la réduction de notre empreinte carbone. Il va permettre de bénéficier de financements pour offrir des alternatives à la voiture et créer des cheminements sécurisés sur notre territoire et avec les territoires voisins. S'il est un plus pour le développement touristique, il entend surtout répondre aux besoins de mobilité de tous les jours. Une attention particulière sera portée aux connexions avec la gare de Saint-Yzan qui va devenir le terminus du futur RER métropolitain, mais aussi aux circulations cyclables autour des écoles et de nos collèges de Marsas et de Saint-Yzan. »

Jean-François Joyé,
vice-Président en charge de
l'Aménagement de l'Espace, du
Développement Durable et de
la Politique Foncière



« Nous protégeons les zones humides car elles nous protègent »

Menacées par l'urbanisation, la pollution ou la déforestation, les cours d'eau, les marais et les prairies humides jouent pourtant un rôle environnemental capital. La mission de Clément Pignon, chargé de mission Natura 2000 & zones humides : préserver les trames verte et bleue ! La CCLNG est concernée par trois syndicats de bassins versants autour de la Livenne, la Saye et le Moron.

Clément Pignon le sait bien : pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour découvrir une biodiversité extraordinaire. Les salamandres peuplent encore les marais et les tourbières de Haute-Gironde comme celles de Donnezac abritent des plantes carnivores depuis des milliers d'années ! « Les zones humides sont l'habitat naturel d'une faune et d'une flore uniques et irremplaçables », souligne Clément Pignon. « Mais, en 50 ans, de nombreuses espèces ont quasiment disparu. » La loutre et la cigogne se réinstallent timidement mais l'anguille, la lamproie, la cistude ou le martin-pêcheur sont devenus rares et la sonnette d'alarme est tirée pour le vison d'Europe qui pourrait s'éteindre...

REPÈRES

- **50%** des zones humides ont été détruites ces trente dernières années
- **50%** des espèces d'oiseaux et **30%** des espèces menacées dépendent des zones humides

Les zones humides, le premier « barrage » contre les inondations

Au-delà de la préservation des espèces menacées, les zones humides agissent comme un régulateur naturel des eaux : « Comme des éponges », explique Clément Pignon, « elles captent les eaux de crues ou de pluie en hiver et limitent ainsi le risque d'inondation. En été, elles redistribuent cette eau aux rivières. » Leur vertu en matière de dépollution est aussi largement démontrée puisqu'elles permettent de réduire la concentration des micropolluants de plus de 70%.

Bien connaître pour mieux protéger

Ces atouts naturels justifient, s'il en était besoin, le vaste projet d'inventaire des zones humides en cours sur le territoire : « Où sont les zones humides ? Dans quel état sont-elles ? Quelle faune et quelle flore abritent-elles ? C'est en répondant à toutes ces questions que nous pourrions bien les connaître et définir le niveau de protection adapté », explique Clément Pignon. « Nous commençons aussi les acquisitions foncières sur les rives de la Livenne pour reconstituer un corridor écologique pérenne qui permette la circulation des espèces. » En parallèle de ce travail sur le long terme, l'expert partage ses connaissances avec les écoles du territoire à qui il envoie, une fois par mois, une carte et un zoom sur une espèce menacée.

Préserver les zones humides, les 3 conseils de Clément Pignon

- Ne pas entretenir le lit d'un cours d'eau et laisser la nature reprendre sa place.
- Ne pas arracher les espèces sauvages à leur milieu naturel qu'il s'agisse de fleurs (les orchidées sont aujourd'hui protégées) ou d'animaux.
- Ne pas introduire d'espèces végétales ou animales comme les poissons, tortues et ragondins qui perturbent les écosystèmes.



Le Pôle Santé Pluridisciplinaire : 10 ans de mobilisation

Depuis 2013, l'association qui regroupe la majorité des professionnels de santé du territoire multiplie les projets au service des habitants. Pour maintenir une offre de santé de proximité et promouvoir une prise en charge globale des patients.

« Aujourd'hui, nous fédérons une soixantaine de professionnels sur les 90 environ que compte le territoire : généralistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, psychologues, diététiciennes, infirmiers et infirmières, sage-femmes... », détaille Maxime Leurent, président du Pôle Santé Pluridisciplinaire (PSP) avant de préciser : « Notre objectif est de répondre au plus près des besoins des patients en animant un réseau de professionnels coordonnés et réactifs ». Au sein du PSP, les acteurs de santé se connaissent et travaillent main dans la main quand la situation d'un patient l'exige. « C'est le cas pour certains cas complexes : nous organisons une coordination qui facilite la communication entre professionnels et la prise en charge transversale des patients », explique le docteur Leurent.

CONTACT

PSP – 14, avenue Maurice Lacoste,
Saint-Savin
de 9 h à 17 h 30
07 83 36 71 76

Des ateliers gratuits pour tous

Autre spécificité de l'association : elle propose tout au long de l'année de nombreux ateliers et temps d'information, gratuits, sur des thématiques liées à la santé publique. « J'anime par exemple des ateliers de cuisine thérapeutique où nous élaborons des recettes savoureuses, équilibrées et à petits prix. La séance est suivie d'un repas convivial. Ces moments de partage et d'échange sont toujours riches pour les participants, comme pour nous ! », confie Karine Mangeot, diététicienne et secrétaire du PSP.

Elle participe également au réseau de soutien à la parentalité en organisant des petits-déjeuners thématiques avec d'autres professionnels, anime des ateliers de pleine-conscience, etc. « Un éducateur sportif nous a rejoint, il propose des temps d'activités physiques adaptées qui permettent aux patients de reprendre confiance, de recréer du lien et de pratiquer une activité en toute sécurité. Toutes ces actions font partie de l'acte de soin ». Ainsi, grâce au Pôle Santé Pluridisciplinaire du Territoire de Saint-Savin, chacun peut ainsi redevenir acteur de sa prise en charge.



Pour connaître le programme des ateliers

Rendez-vous sur l'agenda du site de l'association :
www.poledesante-saintsavin33.fr
ou sur sa page Facebook : **@poledesantesaintsavin33**

FÉVRIER

- **DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 & DU JEUDI 16 AU VENDREDI 17**
Sessions d'hiver de Sports Vacances
- **SAMEDI 25**
Apéro concert
p'tites scènes Babai Lugu
Salle des fêtes de Saint-Yzan



MARS

- **SAMEDI 25**
Journée internationale des Forêts
Laruscade
- **SAMEDI 11**
Café des Parents « Comment gérer les émotions de mon enfant »
Saint-Yzan

- **SAMEDI 11**
La Nuit de la Chouette
Marcenais
- **MARDI 14 ET MERCREDI 15**
Spectacle Nartiste de la Cie Quotidienne dans le cadre du festival Péripécirque
Civrac
- **SAMEDI 18**
Réunion d'information aux familles sur les services Petite Enfance de la CCLNG
- **SAMEDI 25**
Journée internationale des forêts
Laruscade

AVRIL

- **DU SAMEDI 1ER AU SAMEDI 15**
Quinzaine du numérique
Bibliothèques du réseau intercommunal
- **DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21**
Session de printemps de Sports Vacances



JUIN

- **VENDREDI 2**
Soirée remise des prix du concours de nouvelles du réseau intercommunal des bibliothèques
- **SAMEDI 3**
Journée de la Petite Enfance
Laruscade
- **SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4**
Les Conviviales
Marcenais
- **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10**
American Festival
Marcenais
- **SAMEDI 16**
Café des Parents « De l'idée du parent parfait à la réalité du quotidien »
Saint-Yzan



Les associations de découverte de l'environnement en partenariat avec l'Office de Tourisme organisent de mars à octobre de nombreuses balades nature, des ateliers créatifs ou ludiques ou encore des balades contées. Demandez le programme à l'Office de Tourisme.

AGENDA COMPLET SUR WWW.CCLNG.FR

EXPRESSION LIBRE

J'ai la lourde tâche de succéder à Edwige Diaz, cette dernière étant devenue députée. Je suis conseillère municipale d'opposition à St-Savin et également conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine. J'ai 45 ans et je travaille dans le monde du vin. Tout comme l'était Edwige Diaz, je serai assidue et je tâcherai de défendre vos intérêts et d'être à votre écoute. Je siégerai dans toutes les commissions de manière à disposer d'une vue d'ensemble sur tous les sujets.

D'ailleurs il est primordial de parler du SMICVAL et de la fin de la collecte en porte-à-porte au profit de l'implantation de « points d'apports volontaires ». Au conseil municipal de St-Savin, je m'y suis déjà fermement opposée. D'abord cela est très injuste et discriminatoire notamment à l'égard des personnes âgées et en situation de handicap. De plus cette mesure va engendrer des nuisances sonores, olfactives et visuelles au niveau de ces points. Sans compter le risque sanitaire dû à l'invasion de nuisibles et l'impact environnemental suite aux dépôts sauvages dont on peut supposer qu'ils vont s'intensifier.

Cette mesure a été prise sans concertation de la population et alors qu'elle doit se mettre en place à partir du 1^{er} janvier prochain, nous ne savons toujours pas quelle commune ou communauté de commune appliquera le dispositif dans quelques semaines.

Malgré toutes ces contraintes, je vous informe que la taxe sur les ordures ménagères ne baissera pas, faute d'avoir pris les bonnes mesures en temps et en heure aussi bien au niveau national que local !

Néanmoins, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Tribune de **Frédérique JOINT**, conseillère communautaire d'opposition
07.68.19.87.70 - frederique.joint@nouvelle-aquitaine.fr

Lieu

Accueil

Enfants

Parents



**Vous souhaitez être bénévole
et accueillir les familles ?**

Contactez le 07 75 10 83 09

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS "LES PAPILLONS"
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAAC

www.cclng.fr

2 place du 8 Mai 1945

33 920 Saint Yzan de Soudiac

(A coté de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac, dans les locaux de la Micro-crèche)

